



Regroupement familiale 'refus de dossier cause de logement

Par **alana wael**, le **19/12/2012** à **12:33**

bonjour tt le monde j ai un prob paraport a mon dossier de regroupement familiale en france mon mari a deposer le dossier le 30 mars 2012 ils ont fait la visite de l appartement après six mois d attente on a reçu la dicision c été un avis défavorable cause de logement pareque on a un appartement f 2 parcontre mon mari a une fille de son x femme alors mon mari a changer l appartement apré l offi on donner un rendez vs pr une deusieme visite mais mon mari été au maroc en vacance alors il les a apeler pour un autre rendez vs ils ont dit que ça sera début janvier nchaelah ma question c est ce dans combien de temps on aura la décision entre la visite et la réponse svp j en ai marre ça fait 2 ans on est marié j esper avoir des réponse merci a vs

Par **amajuris**, le **19/12/2012** à **13:43**

bjr,
vous n'êtes pas les seuls dans l'attente d'une décision , soyez patients.
suivant les zones pour 3 personnes la surface minimale varie de 32 à 38 m2.
ce n'est pas la faute de l'ofii si votre mari était au maroc pour le second rendez-vous.
cdt